

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE N° 02/2025

SÉANCE DU LUNDI 24 FEVRIER 2025 À 15H00

Présents :

Madame CATHERINE Jeannine, résidente de Magneville
Madame COUDRAY Jeannette, résidente de St Sauveur le Vicomte
Madame DUCLOS Maria, résidente de Magneville
Madame LAVALLEE Gisèle, représentante des familles de St Sauveur le Vicomte
Monsieur LEQUERTIER Michel, président de l'association ALAMRM
Monsieur LEMONNIER Jean, résident de St Sauveur le Vicomte
Madame LEROUX Juliette, résidente de St Sauveur le Vicomte
Madame QUINET Martine, présidente du CVS et représentante des familles de St Sauveur le Vicomte
Madame RACINE Madeleine, résidente de St Sauveur le Vicomte
Madame SEHIER Geneviève, résidente de St Sauveur le Vicomte
Madame TANTEL Jacqueline, présidente de l'association les amis de la maison de retraite »

Absents - Excusés :

Monsieur ANSOT Henri, représentant des résidents de St Sauveur le Vicomte
Madame BELLAMY Lucienne, représentante des résidents de Magneville
Madame CASTEL Marie Josèphe, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte
Madame GISLARD Lucie, représentante du personnel
Monsieur LACOLLEY Daniel, maire adjoint de St Sauveur le Vicomte
Madame PICQUENOT Marguerite, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte
Monsieur NAGAWA Tishaan, médecin coordonnateur
Madame TARDIF Sylvette, représentante des résidents de St Sauveur le Vicomte

Assistaient également :

Madame ANDRE Christelle, animatrice
Madame BAUDRY Nathalie, animatrice
Monsieur GUILARD Christophe, directeur
Madame LECOCQ Pamela, aide medio psychologique
Madame LEMARESQUIER Sylvia, F.F cadre de santé
Madame RUAULT Fanny, adjoint administratif – secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Réunion de préparation à l'évaluation externe

Mr Guilard rappelle ce qu'est le CVS, en insistant sur le fait que la parole est libre et qu'il n'y a aucun sujet tabou.

Le but de cette réunion est d'auditer les membres du CVS pour pouvoir compléter notre auto évaluation en vue de l'évaluation externe qui aura lieu le 9 et 10 avril 2025. Celle-ci a lieu tous les 5 ans et permet à l'établissement de s'améliorer. Durant ces deux jours des évaluateurs vont venir à la rencontre des membres du CVS durant environ une heure.

L'évaluation se présente sous forme d'item avec des questions que Mme Lemaesquier a reformulées pour qu'elles soient faciles à lire et à comprendre.

Mme Lemaesquier va vous poser les questions, monsieur Guilard et Mme Ruault vont, eux, prendre des notes. Les animatrices et l'aide médico psychologique reformuleront si nécessaire.

-Le CVS aide-t-il à améliorer les règles de vie ?

- Le CVS donne-t-il son avis sur les règles de vie et le fonctionnement du service ?
- Avez-vous pu participer à ces discussions ?
- Votre avis a-t-il été pris en compte ?
- Avez-vous aidé à créer des outils pour mieux comprendre ces règles ?

Réponses : Mme COUDRAY souligne qu'ils sont écoutés et que le CVS aide à améliorer, et qu'ils participent aux questions posées sans utiliser d'outils particuliers.

-Les réunions du CVS

- Comment se passent les réunions du CVS ?
- Aidez-vous à préparer les sujets de discussion ?
- Comment transmettez-vous les questions des personnes que vous représentez ?
- Est-ce que votre participation est importante pour le CVS ?

Réponses : Les réunions sont préparées de trois manières différentes :

- Le PASA organise des ateliers autour de discussions sur des thèmes et relève les questions qui seront posées lors du CVS.
- Les animatrices, elles, vont solliciter les résidents pour connaître leurs réclamations ou questions.
- Les représentants des familles, eux relèvent les questions déposées dans chacune des boîtes à l'entrée des établissements.

Toutes les questions sont traitées lors des CVS.

Les comptes rendus des réunions

- Y a-t-il un résumé écrit après chaque réunion ?
- Pouvez-vous le lire facilement ?
- Est-il facile à trouver pour les personnes accompagnées ?

Réponses : Les résidents n'ont pas connaissances de comptes rendus.

La bientraitance

- Parlez-vous de la bientraitance en réunion du CVS ?
- Avez-vous aidé à discuter de la bientraitance dans l'ESMS ?

Réponses : « Quelle question ? » s'interroge Mme Coudray, « On n'est pas maltraité, pourquoi en parler »

Mr Lemonnier précise que le personnel est courageux. « Les gens font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont ».

La bientraitance a été évoqué.

Les espaces de vie

- Pouvez-vous parler de l'organisation des lieux dans l'ESMS ?
- Avez-vous déjà proposé des idées ?
- Donnez-vous votre avis sur les travaux et les équipements pour améliorer la vie des personnes accompagnées ?

Réponses : La salle à manger n'est pas l'emplacement idéale, beaucoup de chaise gênent, elles ne sont pas utilisées car beaucoup de fauteuils donc pas toujours évidents d'y circuler avec

aisance. Les soignantes ne connaissent pas toujours les places à table des résidents ce qui ne facilite pas le placement.

A Magneville les places sont inscrites sur les tables ce qui est plus facile pour les résidents mais aussi les soignants quand elles accompagnent en salle à manger précise Mme Catherine.

Une réunion va être programmé prochainement pour une réorganisation de la salle à manger.

Un avis peut être donné sur les travaux et équipements.

L'amélioration de la qualité

- Participez-vous à l'amélioration de la qualité dans l'ESMS ?
- Pouvez-vous proposer des actions pour améliorer la qualité ?

Réponses : Ce qui est dit est corrigé, notamment sur les commissions de menus. Une boîte à idée est installée à l'entrée des deux sites, les questions sont relevées et traitées à chaque CVS.

Le suivi de la qualité

- Faites-vous des points réguliers en CVS sur l'amélioration de la qualité ?
- Parlez-vous de la satisfaction des personnes accompagnées en CVS ?
- Pouvez-vous proposer des idées pour améliorer la qualité ?

Réponses : Mme Coudray demande à ce que les fauteuils soient révisés et que le nettoyage soit effectué la nuit et que les « tables roulante » soient révisées également. Mr Guilard va se rapprocher du prestataire pour la révisions des fauteuils quant au nettoyage une organisation de nuit est en train d'être mise en place.

Les plaintes et incidents

- Le CVS reçoit-il un bilan des plaintes et réclamations ?
- Les solutions apportées sont-elles discutées en CVS ?
- Le CVS reçoit-il un bilan des incidents ?
- Les solutions apportées sont-elles discutées en CVS ?

Réponses : Le bilan des plaintes et réclamations sera mis en place au CVS du mois d'avril 2025.

Les crises et la continuité d'activité

- Le CVS parle-t-il de la gestion des crises ?
- Mettez-vous à jour les discussions sur ce sujet en CVS ?

Réponses :

Il a été évoqué en CVS la panne de gaz dont nous avons été victime sur Magneville.

Il nous faut trouver un moyen de communication sur les retours de CVS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.